

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
VILLE DE PORT-CARTIER



**AVIS PUBLIC** est donné, conformément aux dispositions de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que la Ville de Port-Cartier a renouvelé un bail avec la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES concernant la location d'une partie de l'immeuble sis au 63, route 138, à Port-Cartier, pour une location mensuelle de 13 007 60 \$ (taxes en sus) pour une période de 5 ans à partir du 14 février 2021 au 13 février 2026.

**DONNÉ À PORT-CARTIER**, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2019.

La greffière,

M<sup>e</sup> Natacha DUPUIS-CARRIER

NDC/cp